

# **Les béguinages de Saint-Quentin**

**Mardinale du 12 mars 2024 organisée par le CAUE de l'Aisne**

# I - Origine du mouvement béguinal

## **Lambert Le Bègue :**

L'historien saint-quentinois du XIX<sup>e</sup> siècle Charles GOMART reprenant les études historiques belges attribue l'origine des béguinages soit à sainte Begge (mère de Pépin le Jeune, meurt en 693), soit à **Lambert le Bège ou Le Bègue (vers 1131 – 1187 à Liège)**, prêtre qui aurait institué les béguines au XII<sup>e</sup> siècle, hypothèse la plus vraisemblable.

Lambert le Bège aurait fait construire à Liège, en 1179, autour d'un jardin lui appartenant des petites maisons qu'il aurait offert à de jeunes filles honorables ou veuves, recommandables, à la condition qu'elles vivent pieusement et chastement.

Le mouvement béguinal semble bien naître à la fin du XII<sup>e</sup> siècle à **Liège**, autour de l'hôpital Saint-Christophe puis à **Oignies** près de Namur (fondé par Marie de Oignies 1177-1213), à **Huy** (Yvette de Huy) et **Nivelle** (Ida de Nivelles).

Gomart publie une liste d'une quinzaine de béguinages belges fondés aux XII-XIII<sup>e</sup> siècles, et cite les béguinages fondés au XIII<sup>e</sup> siècle à Valenciennes (1239), Cambrai (vers 1223), Douai (1219), Orchies (1270), Lille (avant 1239), et **Saint-Quentin** (1235). Un béguinage est fondé par Saint Louis à Paris, dans le marais , en 1264.

Mais l'attribution de la création du mouvement béguinal à Lambert Le Bègue remonte à des textes du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'historienne **Sylvana Panciera** penche plutôt pour un mouvement sans fondatrice ni origine précise, proposant comme première fondation celle de Oignies.

Les béguines seraient une des premières formes d'émancipation des femmes (approche historique nouvelle et intéressante), se vouant à Dieu tout en restant laïque.

Le XII<sup>e</sup> siècle est un siècle de ferveur religieuse. Des mouvements de femmes pieuses se développent, qui se fixent près d'hôpitaux ou d'abbayes : soins des malades, prières, contemplation, chasteté, mais sans prononcer de vœux. L'Église, structure hiérarchisée et masculine, s'inquiète de ces mouvements.

Selon Sylvania Panciera, le premier témoignage d'une structuration en béguinage, regroupement en institution propre, remonte à 1232 à Louvain, puis Camtimpré (Cambrai) en 1233, Gand en 1234, Valenciennes en 1240.

**Si les origines de ce mouvement remontent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle autour de Liège, c'est en Flandre qu'il se développe, au XIII<sup>e</sup> siècle.**

Mais l'Église, lors du **Concile de Latran IV** (1215) observe d'un mauvais œil le mouvement des béguines. La béguine Marguerite Porete est brûlée vive à Paris en 1310 pour hérésie (en même temps que les premiers templiers).

Le **Concile de Vienne** en 1311 décide la suppression des béguines accusées d'hérésie, jusqu'à ce que **Jean XXII**, premier pape d'Avignon (1316-1334) les autorisent à nouveau.

Mais dans les Pays-Bas méridionaux, en Flandre, les béguines échappent à la condamnation du concile de Vienne grâce au soutien des évêques de Cambrai, Liège, Tournai et Utrecht.

### **Un phénomène urbain avant tout**

D'une manière générale, il faut souligner le caractère foncièrement urbain des béguinages, où les béguines sont recrutées parmi le patriciat et l'aristocratie locale et placées souvent sous l'autorité laïque du magistrat de la cité.

Les béguinages sont alors perçus par le clergé comme des mouvements hostiles, voir des repères d'hérésie. On peut se demander si les béguinages sont nés de l'incapacité ou du refus de l'Église d'organiser un encadrement du mouvement béguin, ou de « *la volonté du patriciat urbain de promouvoir des institutions religieuses indépendantes du clergé* ». D'ailleurs on peut constater que l'effondrement des béguinages correspond chronologiquement à l'essoufflement des autonomies urbaines.

À Saint-Quentin, au XIII<sup>e</sup> siècle, les conflits entre la municipalité et le chapitre sont fréquents. À Saint-Quentin, il est tentant de prendre en compte ces questions de rivalité entre pouvoirs laïc et ecclésiastique pour expliquer le mouvement béguinal, aux côtés des traditionnelles explications de la ferveur religieuse et le nécessaire regroupement de femmes seules (célibataires ou veuves) à la recherche d'une forme d'autonomie.

## II - Les béguinages saint-quentinois au Moyen Âge et à l'Époque moderne

La frise chronologique permet d'identifier deux périodes principales :

**Entre 1235 et 1344 – 4 fondations / 42 béguines**

**Entre 1520 et 1609 – 5 fondations / 24 béguines**

### Béguinage de Fonsomme – 1235/1741

**Localisation : entre les rues du Wé et Raspail**

**4 béguines**

Le plus ancien béguinage de la ville est établi en 1235 par **Gérard de Fonsomme**, seigneur de Fonsomme, peut-être à son retour de Jérusalem. Il fonde dans son habitation un béguinage pour quatre femmes pauvres.

Les appellations sont diverses : *Couvent du Roi, Maison Dieu Gérard, Hospice de Fonsomme, Infirmerie Sainte-Isabelle*, ou encore *Béguinage Saint-Jacques*. Effectivement cette maison était attenante à la chapelle des pèlerins de Saint-Jacques.

Une chapelle est construite en 1336. En 1741 la municipalité vend la maison et achète des maisons rue des Flamands (site de l'actuel parking Michelet) pour y réinstaller els 4 béguines, en face du béguinage Sainte-Anne fondé en 1344.

### Béguinage des Grenetiers ou des Vieilles – 1303/vers 1550

**Localisation : Rue des Jacobins**

**13 béguines**

Ce béguinage est fondé en 1303 par **Jeanne la Grénetière** (femme de Gossuin Le Grénetier) pour treize pauvres femmes âgées d'au moins de 60 ans. Elle les installe dans des maisons lui appartenant, la rue des Jacobins.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle ce béguinage est en ruine. Il est finalement réuni aux biens de l'Hôtel Dieu vers 1550.

## **Béguinage Robert de Suzanne – 1334/1562-68**

**Localisation : vers la rue des Suzannes**

**12 béguines**

Ce béguinage est fondé par **Robert de Suzanne** en août 1334, en donnant sa maison pour douze pauvres femmes à charge pour les béguines de prier pour lui et sa famille. En 1336 il y ajoute une chapelle. La direction et la nomination de la supérieure et des béguines furent donnés aux mayeur et jurés.

En 1562, vu l'état du béguinage (suite au siège de 1557), le conseil décide de transférer les béguines dans la maison d'Esquehéries (rue Sainte-Anne). À l'occasion de ce transfert, entre 1562 et 1568, deux rangs de maisons sont édifiés dans le béguinage d'Esquehéries. **Il s'agit alors de la première construction *ex nihilo* d'un béguinage saint-quentinois.**

## **Béguinage d'Esquéhéries dit Sainte-Anne – 1344/**

**Localisation : actuel béguinage Sainte-Anne, rue Michelet**

**13 béguines**

Ce béguinage est fondé par **Gérard** d'Esquéhéries et sa femme Isabelle en 1344, pour treize béguines, dans leur maison de la rue des Flamands (rue Michelet). Il est placé sous l'administration du maire et des jurés à partir de 1352. Il est appelé **béguinage Sainte-Anne** suite à la construction après 1570 d'une chapelle dédiée à Sainte-Anne.

\* Règlement du béguinage de Sainte-Anne de **1352** :

- fondation pour le salut des donateurs
- administration par le mayeur et les jurés
- âge minimal d'admission de 40 ans
- les postulantes doivent être de « *bonne vie et mœurs et religion catholique, reconnue telle par commune renommée et notoriété publique* »
- assistance à la messe tous les jours, et prières pour les fondateurs
- rentrer au béguinage tous les soirs à la cloche de la fermeture des portes de la ville
- assistance les dimanches et fêtes aux messes de Sainte-Pécinne
- prières tous les soirs dans leur chapelle pour les fondateurs

En 1650, il est décidé par ordonnance que les places vacantes, ne peuvent être accordées aux veuves et filles d'artisans, mais seulement aux veuves ou filles natives de la ville, de bonne famille, ou veuves de bons et notables bourgeois. **C'est un changement majeur dans le mode de recrutement des béguines**, puisque l'article 11 de 1352 réservait le béguinage aux « *pauvres femmes et filles* ».

## Évolutions du béguinage Sainte-Anne

Une première évolution a lieu au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'occasion du transfert du béguinage Robert de Suzanne à Sainte-Anne, **entre 1562 et 1568** : Deux rangs de maisons sont édifiés dans le béguinage d'Esquéheries pour accueillir les douze nouvelles béguines.

- 1764 – le chanoine Chantrel donne 3 maisons « *sous un même comble* » joignant la cour de la chapelle Sainte-Anne pour la construction de nouveaux logements de béguines

- 1768 - Marie-Françoise Duhamel lègue plusieurs maisons situées entre le béguinage et la rue d'Issenghien. Au total 5 maisons sont ajoutées.

- après 1793, construction des cellules 31 à 33 à l'emplacement de la chapelle démolie à la Révolution.

## Les béguinages du XVI<sup>e</sup> siècle

### **Béguinage des Bonnes Dames ou couvent d'Estreillers**

#### **– avant 1523/1846**

**Localisation : rue du Petit-Origny**

**3 béguines**

La date de fondation est inconnue. Il existe des comptes pour les années 1523. La capacité d'accueil était de trois béguines.

Un rapport de 1639 indique que les béguinages d'Estreillers et de Gibercourt sont réunis depuis 1612.

### **Béguinage Carpentier de Villecholles – 1544/1818**

**Localisation : rue des Canoniers**

**3 béguines**

Il est fondé par Jean Carpentier en 1544, pour trois béguines (veuves de plus de 45 ans). Il donne pour cette fondation trois maisons réunies sous un même comble, administré par Jean Carpentier, puis par l'administration communale à son décès.

En 1818, les trois logements étant vétustes, les bâtiments sont donnés à M. Hardempont-Lagnier qui en échange construit à Sainte-Anne les logements n°19-20-21 suivant les plans indiqués par l'administration.

### **Béguinage de Gibercourt ou Sainte-Marguerite – 1570/1849**

**Localisation : rue du Petit-Origny**

**3 béguines**

Louis Varlet, seigneur de Gibercourt et mayeur lors du siège de 1557, avait avant son décès souhaité créer un béguinage. En 1570, sa veuve Catherine Lallier, fonde un béguinage pour trois filles ou veuves âgées d'au moins 30 ans « *de bonne vie et bonnes mœurs* », dans sa maison. À la mort de Catherine Lallier en 1574 la ville reprend la direction de l'établissement.

Les bâtiments sont mis en vente par l'hôtel-Dieu en avril 1840. À la fin des années 1840, ce béguinage est transféré dans l'impasse du Moulin (béguinage Sainte-Marguerite).

## **Béguinage de Glatigny ou du Saint-Sacrement – 1588/ 1845 ?**

**Localisation : rue des Glatiniers**

**2 béguines**

Il résulte d'une fondation testamentaire de Claude Penneton veuve de Jean Jolly (docteur-médecin à Saint-Quentin) en 1588, donnant sa maison de la rue des Glatigny à deux béguines.

Au milieu des années 1840, le transfert des béguinages de la rue des Glatiniers à Sainte-Anne est nécessaire en raison du mauvais état des bâtiments.

## **Béguinage Saint-Lazare – avant 1609/1638**

**Localisation : Saint-Lazare (faubourg d'Isle)**

**13 béguines**

Ce béguinage semble de courte existence. Gomart suppose qu'après la disparition de la lèpre, les sœurs de Saint-Lazare (treize en 1310) sont restées comme béguines sur le site de la ladrerie. Elles prennent le nom de béguines de Saint-Lazare au XVI<sup>e</sup> siècle.

Gomart suppose que les béguines disparaissent après l'incendie de leur habitation en 1638.

## **Une exception masculine, l'Hospice Jacques Lescot ou des Vieux Hommes – 1744/1876**

**Localisation : rue du Moulin.**

Cet hospice est fondé en 1744 par Jacques Lescot, un ancien mayor, sorte de béguinage pour hommes. Au regard du règlement des Vieux-Hommes imprimé en 1777 pour être affiché dans leurs chambres, les prières, et d'une manière générale la religion, la moralité... tiennent une place importante dans la vie quotidienne des Vieux-Hommes. Chacun a sa chambre, mais la vie y est communautaire.

En 1876, lors de sa démolition, il contient vingt places. Les places sont transférées à cette date dans les extensions de l'hôtel-Dieu.

Le bâtiment des Vieux-Hommes, situé au milieu de la cour du béguinage Saint-Augustin qui se constitue peu à peu à partir de 1840, est démoli en 1876. Il est transféré dans les locaux de l'hôtel-Dieu, jusqu'à la construction de l'hospice Cordier.



## Tenue vestimentaire des béguines :

Gomart présente une étymologie possible, en lien direct avec la tenue vestimentaire de ces femmes : béguine viendrait du **béguin**, coiffe des béguines faite d'un voile ou d'une capeline.

La pierre tombale de Marie Lecat, conservée dans la Basilique, donne des indications sur la tenue vestimentaire d'une béguine au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette dalle funéraire du XIV<sup>e</sup> siècle (marbre noir, 2,6 x 1,3 m, trouvée en 1840 au marché franc), provenant de l'église de la Toussaint, fut conservée à Fervaques, dans le vestibule du palais de justice avant de rejoindre la Basilique. Elle permet de connaître un type de costume de béguine au XIV<sup>e</sup> siècle : « *longue robe à manches larges, demi-longues, avec sous manches plus justes à l'avant-bras, manteau tombant à terre, béguin ou voile de drap blanc couvrant la tête et enveloppant le coup* ».

En 1772, Colliette nous dit : « *Les béguines de Fonsomme portaient, il y a plus d'un siècle, sur leur tête une grande chappe de drap blanc ; force de distinction qu'elles n'observent plus à présent* ». Y-aurait-il eu un abandon de la tenue au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

## **III - Les béguinages saint-quentinois** **aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**

### **Mutation des béguinages à l'époque contemporaine**

#### **Béguinage et révolution**

Le décret du 5 novembre 1790 prévoit la vente des biens déclarés nationaux à l'exception des hôpitaux, des maisons de charité et autres établissements de bienfaisance, ainsi que les établissements religieux voués à l'enseignement.

Considérés comme des établissements charitables et non des institutions religieuses séculières, les béguinages sont réunis aux biens des hospices organisés en hospices civils, placés en 1796 sous la surveillance de l'autorité municipale.

Les administrateurs des hospices civils de Saint-Quentin vont se contenter ainsi pendant un demi-siècle, jusqu'en 1840, de gérer les béguinages en respectant les vœux des fondateurs de l'Ancien Régime.

### **Un nouvel essor à partir des années 1840**

En 1843, l'État, par le biais de son représentant, le préfet de l'Aisne, demande que les béguinages soient supprimés par voie d'extinction. Mais les hospices civils de Saint-Quentin et la municipalité vont s'y opposer. La commission des hospices décide au contraire la conservation des béguinages et le maintien des crédits affectés à leur reconstruction.

Alors que les béguinages du nord de la France et des Flandres disparaissaient peu à peu, les béguinages saint-quentinois allaient non seulement résister, mais surtout se développer, sous une nouvelle forme, jusqu'à leur donner une ampleur sans commune mesure avec ceux du Moyen Âge.

Les années 1840 allaient marquer une nouvelle ère pour les béguinages saint-quentinois.

## Modalités d'accèsion aux béguinages

Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les postulantes doivent garantir un certain niveau de revenu pour ne jamais être à la charge financière des hospices civils.

En 1844, les béguines postulantes devaient ainsi justifier d'un revenu annuel de 100 à 150 F. Il existe un règlement commun aux béguinages de Saint-Quentin pour l'admission des femmes : elles doivent être veuves, vieilles filles ou anciennes servantes, bénéficiaires d'une fondation ou d'un béguinage en viager.

Gomart précise : « *Les béguinages doivent être donnés à des familles de bons et notables bourgeois, à des personnes qui ont d'abord connu la fortune et ses jouissances, mais que des malheurs imprévus ont fait déchoir de leur première proposition. Il ne suffit donc pas, pour l'obtenir, de réunir les conditions d'âge, de moralité, et d'une longue résidence à Saint-Quentin ; il faut encore que la postulante justifie qu'elle n'est pas entièrement dénuée de ressources, qu'elle jouit d'un revenu qui a pu lui suffire tant qu'il a eu pour auxiliaire le produit de son travail, mais qui lui devient tout à fait insuffisant, dès que l'âge et les forces ne lui permettent plus de travailler* ».

Les béguinages ne sont des institutions philanthropiques. À partir des années 1840, bon nombre de béguinages sont **accessibles en viager**. En fait deux statuts vont coexister : d'un côté les béguinages d'Ancien Régime, pour lesquels les hospices civils continuent de respecter les termes des fondations originelles, de l'autre les béguinages construits à partir de 1840, pour lesquels de nouveaux modes de recrutement sont mis en place, sous la forme de viager.

En 1876, **Jules Contant** (1818-1891), vice-président de la commission administrative des hospices de 1870 à 1891, personnage majeur dans l'histoire des béguinages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, réforme la gestion et l'attribution des béguinages. **Il met en place les béguinages en viager en 1876.**

Les sommes demander en viager sont légèrement inférieures au coût de construction d'un logement de béguine. Dans les années 1870, le coût d'un « béguinage-logement » est de 4000 F, prix payé à l'entrepreneur. Le prix d'un « béguinage-complet » correspond au coût de la construction (4000 F) et une rente de 15 F par mois (240 F en rente annuelle à 3 %). Les donateurs octroient, pour la fondation d'un béguinage complet 4000 Fr jusqu'en 1881, 4500 Fr après cette date, capital auquel s'ajoute le placement d'argent pour une rente annuelle à 3%, s'élevant entre 240 et 300 Fr.

Gomart fait aussi le constat que les fondateurs réservaient souvent la place de béguine pour leur famille ou pour des domestiques méritants : les hospices se contentaient alors d'accepter les personnes proposées par les fondateurs. Les hospices ont aussi décidé de donner la priorité à des infirmières de l'hôtel-Dieu justifiant de 25 ans de bons et loyaux services pour les béguinages appartenant à l'administration.

**Ces modes de recrutement montrent bien le caractère non philanthropique des béguinages. En termes d'assistance aux populations les plus pauvres, pour aider les femmes nécessiteuses par exemple, les hospices créent en 1824 l'hospice des vieilles femmes dans l'enceinte de l'hôtel-Dieu. Par la suite, les petites sœurs des pauvres fondent un hospice de vieillards de 75 lits dans les années 1860), puis l'Hôtel-Dieu fonde l'hospice-orphelinat Cordier à la fin des années 1880.**

À partir du 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe alors trois possibilités pour les femmes âgées ne pouvant ou ne souhaitant plus rester chez elles ou dans leur famille : les béguinages, l'hospice de l'hôtel-Dieu (quartier Delavierre) et les petites sœurs des pauvres.

Enfin, pour les « *vieillards indigents* », le bureau de bienfaisance de la ville octroie un « secours » financier et alimentaire, assistance aux plus démunis confortée par une loi en 1905.

## **Les règlements des béguinages**

Selon un article de presse daté de 1900 environ, les règles sont les suivantes :

- les béguines doivent habiter seule,
- pas de longue absence sans autorisation,
- libre circulation jusqu'à 20 H 30.

Les conditions d'entrée :

- **être suffisamment valide pour vaquer à ses occupations et entretenir le logement,**
- avoir des revenus suffisants pour ne pas être à la charge des hospices
- être âgé d'au moins 60 ans
- justifier de 20 ans de résidence à Saint-Quentin
- jouir d'une « *bonne réputation* »

## Les fondations de l'époque contemporaine– 1840-1936

### Les béguinages Saint-Augustin - Sainte-Marguerite– 1840/1849

Localisation : rues du Moulin, de Baudreuil, Paringault

33 + 13 béguines

#### Saint-Augustin (33 béguines)

En 1839, les hospices projettent l'aménagement d'une maison dans la rue de l'hôtel-Dieu pour accueillir douze béguines, sous l'appellation béguinage Saint-Augustin, nom faisant référence aux sœurs desservant l'hôtel-Dieu. Ce béguinage doit permettre de reloger les occupantes de vieux béguinages.

Puis finalement il est décidé de construire de nouveaux bâtiments : en atteste l'affiche annonçant l'adjudication le 18 juillet 1839 des travaux de construction de 15 cellules près des Vieux-Hommes.

Le bâtiment des Vieux-Hommes situé au milieu de la cour est démoli en 1876 tandis que *« des logements se construisent tous les jours autour de l'enceinte »*.

Le béguinage contient 31 places après la démolition en 1876 des Vieux-Hommes, et 33 après la construction après 1918 du bâtiment à tourelle à l'entrée du béguinage.

Les crédits pour deux nouveaux béguinages sont votés en 1892, tandis qu'est décidé le déplacement de la grille d'entrée.

#### Sainte-Marguerite (13 béguines)

##### **Impasse du Moulin**

Ce béguinage occupe en 1849 quatorze cellules bâties au fond de l'impasse du Moulin. Il communique avec la maison des Vieux-Hommes devenue le béguinage Saint-Augustin.

## **Béguinage Saint-Quentin – 1868**

**Localisation : rue de Bellevue**

**45 béguines, 2 vieux-ménages**

En 1868, tout le terrain du béguinage Sainte-Marguerite étant occupé, les hospices achètent un terrain de 7452 m<sup>2</sup> à Remicourt capable d'accueillir 55 logements de béguines.

En 1870, les murs de clôture et les deux pavillons d'entrée sont construits. En 1877 ce béguinage compte 28 logements de béguines et 2 de vieux ménages.

Le bâtiment à 2 étages semblables est conçu entre 1881 et 1883.

## **Béguinages Sainte-Mathilde - 1876**

**Localisation : boulevard Gambetta**

**12 béguines**

En 1876 M. et Mme Leroy-Lecaisne débute la construction d'un nouveau béguinage sur le boulevard de l'Est, actuel boulevard Gambetta. Il est prévu pour 12 béguines (quatre logements sont occupés dès 1877) et porte le nom de leur fille décédée, Mathilde.

## **Reconstruction du béguinage Sainte-Anne – 1880-84**

**Localisation : rue Michelet**

**41 béguines**

Si le béguinage Sainte-Anne tire ses origines du Moyen Âge, les bâtiments sont eux hérités du XIX<sup>e</sup> siècle.

- Construction vers 1811 des cellules 19-21 au fond de la cour haute (à gauche)
- En 1880 est voté d'un crédit pour la reconstruction du béguinage Sainte-Anne.

Ainsi, alors que la capacité d'accueil était de 33 places, on décide la construction d'un étage. Le béguinage Sainte-Anne comporte 41 logements en 1883.

Des travaux de modernisation en 1970 vont réduire le nombre de places à 38.

## **Les Vieux Ménages Saint-Lazare – 1885**

**Localisation : route de La Fère – Architecte : Delmas-Azéma.**

**44 vieux-ménages**

La genèse des vieux-ménages, logements pour couple :

En 1875 Jules Coutant, vice-président du conseil d'administration des hospices, propose que des vieux ménages soient établis dans l'enceinte du **béguinage Saint-Quentin**. Le premier Vieux Ménage fut ainsi fondé.

Le 2 septembre 1884, les hospices civils décident la construction de 17 vieux ménages fondés par M. Lécuyer. Suspendue en 1886, les constructions reprennent en 1890, 1901, 1902... Les legs successifs permettent de porter le nombre de logements à 50.

## **Béguinage Quentin-Barré – 1886**

**Localisation : rue Quentin-Barré – Architecte : Charles Chérier**

**36 béguines**

Il s'agit là de la dernière fondation importante du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec ses pignons à redents, l'architecte Charles Chérier fait explicitement référence aux béguinages flamands et donc aux origines de ces institutions.

En 1886 les hospices civils procèdent à l'achat au bureau de bienfaisance d'un terrain de 5000 m<sup>2</sup> à l'angle des rues de Mulhouse et Quentin Barré.

Après la Première Guerre mondiale, de nouveaux logements sont édifiés grâce aux legs de Mennechet de Barival (4 logements), aux fondations Delcroix-Trocmé et Menu-Hennechet (5 logements), construits à partir de 1934.

## **Vieux Ménages Carpentier - 1904.**

**Localisation : rue Lenglet, rue de Mulhouse – Architecte : architecte municipal Delmas-Azéma**

**12 vieux-ménages**

En mars 1894, M. Carpentier, propriétaire des *Fabriques Françaises*, lègue 10 % de sa fortune pour servir à la construction des Vieux ménages (12 logements). Il s'agit alors du deuxième ensemble de vieux ménages après Saint-Lazare.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, les béguinages et vieux ménages sont endommagés.

Après les travaux de restauration et de reconstruction entre 1921 et 1926 conduits par l'architecte des hospices Adolphe Grisel puis l'architecte municipal Louis Guindez, de nouveaux logements sont édifiés dans les années 1932-1936. Le béguinage Quentin-Barré est agrandi, et de nouveaux ensembles voient le jour.

### **Vieux Ménages Cardon - 1920.**

**Localisation : rue Mulot**

**4 vieux-ménages**

Il s'agit là d'un petit ensemble de quatre logements de vieux-ménages, fondé en 1920.

### **Béguinage et vieux ménages Leblanc - 1932**

**Localisation : boulevard Roosevelt – Architecte : Marcel Lebègue**

**16 béguines, 16 vieux ménages**

Cette fondation résulte d'un legs de Joséphine Pagnon veuve Leblanc.

Le legs stipule la création d'un hospice de vieillards desservi par des religieuses. Les hospices, à la demande du ministère de l'intérieur, doivent donc désigner la congrégation chargée de cet hospice. Ce sera les Augustines de l'hôtel-Dieu.

En octobre 1932 est attribuée le marché du premier lot pour la construction des vieux ménages du boulevard Roosevelt, tandis qu'en juin 1933 est lancé l'appel d'offres pour la construction de 12 béguinages répartis en 5 pavillons à édifier rue Camille-Desmoulins.

En 1934, le béguinage Leblanc-Pagnon est constitué de 16 vieux ménages côté boulevard Roosevelt, et 18 béguines dans 8 pavillons donnant dans la rue Camille-Desmoulins.



## **Béguinage Mennechet de Barival – vers 1933-34**

Localisation : rue Berlan, actuelle rue Paul-Claudé

4 ou 6 béguinages

Le legs de Mennevret de Barival permet d'une part l'agrandissement du béguinage Quentin-Barré, mais aussi la construction de 4 béguinages élevés au faubourg d'Isle rue Berlan, actuelle rue Paul Claudel, face aux vieux-ménages Saint-Lazare.

## **Béguinage Testart & Mennechet de Barival – vers 1936/1937**

Rue du Moine de Beauvais

5 béguinages

Ce béguinage est constitué de 5 maisons avec jardin en façade. L'appel d'offre pour sa construction est lancé en 1936.

## **Une fondation qui n'est plus un béguinage mais un hospice - 1933**

### **La fondation Guerbigny – 1933 – Boulevard Gambetta**

Les hospices civils procèdent en 1933 à l'appel d'offres pour la construction d'un bâtiment hospitalier, - il est indiqué dans l'intitulé "*construction d'une maison de retraite*" -, dénommé "*Fondation Pierre Guerbigny*" à édifier boulevard Gambetta à l'aide des dommages de guerre alloués pour la reconstruction des immeubles provenant de la succession Vve Leblanc-Pagnon.

## **Réhabilitation des béguinages dans les années 1986-1988 et 2000**

Au début des années 1980, ces logements sont vieillissants. Sans WC intérieur ni salle de bain, ne disposant que d'un point d'eau froide, les béguinages sont alors occupés aux trois-quarts seulement malgré la gratuité du loyer.

Ce patrimoine était encore au début des années 1980 la propriété partagée entre le centre hospitalier (hérité des hospices publics) et la ville (propriétaire seulement des vieux-ménages Cardon et Carpentier). La rénovation décidée en 1985 des béguinages saint-quentinois est menée par l'OPHLM, pour doter 288 logements du confort moderne : chauffage individuel gaz, salle de bain, assainissement, conformité électrique, téléphonie. Ce chantier est mené de 1986 à 1988.

Une seconde campagne d'aménagement sera conduite autour de l'an 2000 : galeries de circulation sous véranda, salles communes, etc.

L'histoire des béguinages saint-quentinois n'est pas finie...

## Bibliographie et sources – Saint-Quentin

COLLIETTE – **Mémoires pour servir à l’histoire ecclésiastique, civile et militaire de la Province de Vermandois**. Cambrai : Samuel Berthoud, 1772. Tome 2, p. 608-610, 732.

CHOAIN Christian, **Les béguinages de Saint-Quentin**. Conférence donnée à la Société Académique de Saint-Quentin le 24 juin 1983, notes dactylographiées.

CHOAIN Christian, **Promenade historique : des béguinages à Saint-Quentin**. Office de tourisme, nd.

DAMOURETTE. **Hôpitaux et béguinages à Saint-Quentin au Moyen Âge**, dans *Mémoire de la Société Académique de Saint-Quentin*, 2<sup>e</sup> série, tome IX, p.163-182.

GOMART Charles, **Les béguinages**, dans *Études saint-quentinoises*. Saint-Quentin : Doloy, 1878. Tome V. 1874-1878. pp.129-186.

**Gomart a eu accès pour son étude aux « boîtes béguinages » des archives de l’hôtel-Dieu, et a pu ainsi appuyer son étude sur des sources essentielles, malheureusement disparues au cours du premier conflit mondial. Cette étude est incontournable.**

GOMART Charles, **Une béguine à Saint-Quentin en 1320**, dans *Études saint-quentinoises*. Saint-Quentin : Doloy, 1862. Tome II. 1852-1861. pp.353-356.

SCALABRINI P., VALOT D., **Béguinages**, Mémoire, UPA 8, janvier 1978, dactyl.

### Archives municipales de Saint-Quentin :

Liasses 275 à 290 (comptes de béguinages)

13 X ; 3 M 5, S 34-7

Délibération du conseil (1839-1936)

## Bibliographie générale

HAESSENNE-PEREMANS Nicole, **Les béguinages liégeois**, dans *Vieux Liège*, n° 202-203, 1987, pp. 306-310.

PANCIERA Sylvana, **Les béguines**. Namur, éditions Fidelité, 2009.

POSWICK P. **Lambert le Bègue et l'origine des béguinages**, dans *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, vol. 32, 1946, pp. 59.

SCHMITT Jean-Claude, **Mort d'une hérésie, l'Église et les clercs face aux béguines et aux bégards du Rhin supérieur du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle**, Paris, Mouton & EHESS, 1978.

SIMONS Walter, **Cities of Ladies : Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565**, Philadelphie : University of Philadelphia Press, 2001.

STIENNON, J., **Abbayes et béguinages - L'origine liégeoise du mouvement béguinal**, dans *Variations libres*, Namur, 1973, pp. 7 sv.

TERWECOREN Edouard, **Opinions sur l'origine des béguinages belges**. Bruxelles : H. Goemaere, 1852. 66 p.

VAN AERSCHOT Suzanne, **Les Béguinages de Flandre - Un patrimoine mondial**. Lannoo éd., 2001.

VINCENT Gérard, **Les béguinages de Cambrai**. Cambrai : Cambrésis Terre d'Histoire, 2008.